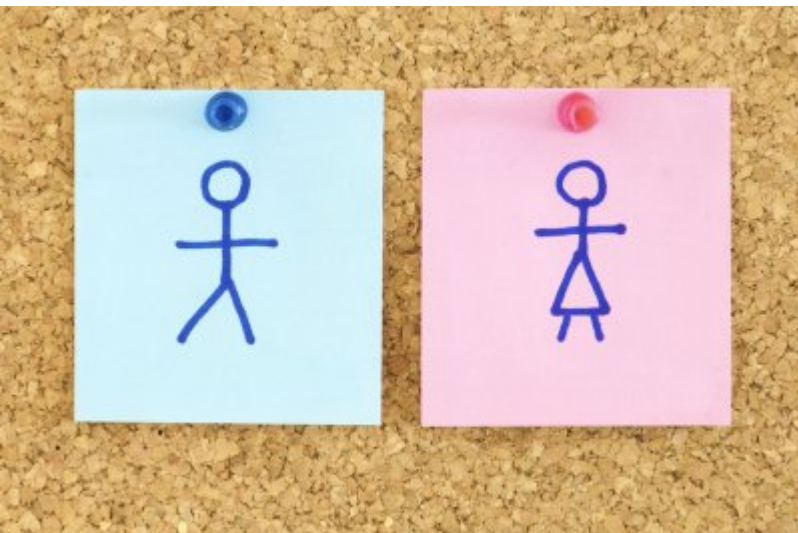


L'évolution des inégalités de salaires entre hommes et femmes

27 mai 2021



Progressivement, les salaires des femmes se rapprochent de ceux des hommes. Dans les années 1960, les hommes gagnaient en moyenne presque 60 % de plus [1] que les femmes pour des postes à temps complet, c'est-à-dire sans tenir compte de l'effet du temps partiel. Petit à petit, l'écart s'est réduit. Le mouvement a pris de l'ampleur à partir des années 1970 quand les générations de femmes scolarisées dans l'après-guerre sont arrivées sur le marché du travail. Depuis, il se poursuit, mais un peu plus lentement.

Avec une marge de 19 % en faveur des hommes (données 2018), il faudra encore bien longtemps pour que les femmes et les hommes disposent de salaires équivalents pour des temps complets. Au rythme de rattrapage des cinq dernières années, il faudrait en effet encore un demi-siècle environ pour que la rémunération moyenne des femmes à temps complet atteigne celle des hommes. Rendez-vous donc en 2070 ?

Les nouvelles générations de femmes sont certes de plus en plus diplômées et accèdent davantage à des postes à responsabilité mieux rémunérés, mais la progression reste très lente. Pendant le même temps, l'emploi féminin peu qualifié se développe rapidement avec des rémunérations rarement supérieures au smic. L'emploi féminin devient plus inégal, on dit qu'il se « polarise ». D'autre part, la situation des femmes sur le marché du travail aujourd'hui est décalée par rapport à leur niveau de diplôme, surtout pour les plus jeunes. Parmi les personnes en emploi, la part des femmes disposant d'un diplôme supérieur à bac + 2 est plus élevée que celle des hommes depuis le début des années 2000, et pourtant les inégalités de salaires perdurent.

La lenteur du rattrapage entre femmes et hommes est étroitement liée au manque d'ouverture des postes du haut de la hiérarchie salariale aux femmes. Ces inégalités résultent aussi de la dévalorisation salariale des métiers féminins, ainsi que de l'ampleur globale des écarts dans la grille des salaires, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Une augmentation du smic serait, par exemple, un instrument puissant de réduction de l'écart de salaire selon le genre [2]

Salariés à temps complet du secteur privé. Lecture : en 2018, les hommes touchaient un salaire en moyenne supérieur de 19 % à celui des femmes.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités



GRAPHIQUE

Voir également sur notre site :

- [Les inégalités de salaires entre femmes et hommes : état des lieux](#)
- [Femmes et hommes : à salaire égal, travail égal ?](#)

Photo / © Pedrosala - Fotolia.com

[1] Nous rapportons l'écart de salaire entre les femmes et les hommes au salaire des femmes. L'Insee préfère le rapporter à celui des hommes, ce qui montre alors combien les femmes touchent en moins que les hommes, et non l'inverse.

[2] Voir [« Pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, il faut augmenter le smic »](#), Rachel Silvera, Observatoire des inégalités, 8 mars 2021.

Rupture de série en 1994. Données pour les salariés à temps complet du secteur privé. Lecture : en 2015, le salaire moyen des femmes qui travaillent à temps complet est égal à 83,5 % de celui des hommes.
Source : Insee - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

* rupture de série
Source : Insee

GRAPHIQUE

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Femmes et hommes](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-evolution-des-inegalites-de-salaires-entre-hommes-et-femmes>